

## TROPHÉES DE L'INNOVATION FERROVIAIRE 2023

i-Trans, membre fondateur du réseau de clusters européens ERCI, organise pour la France la phase 1 de ce concours d'innovation ferroviaire.

L'objectif : valoriser et honorer les compétences et savoir-faire des entreprises innovantes offrant des solutions permettant l'accroissement de la compétitivité de la filière ferroviaire.

### QUI PEUT PARTICIPER ?

Seules les entreprises implantées en France peuvent déposer une candidature.

Trois trophées seront remis par le jury à l'issue des candidatures :

- Meilleure Grande Entreprise
- Meilleure PME
- Innovation « Coup de cœur »

Pour plus d'informations sur les modalités du concours, vous pouvez prendre connaissance du règlement et des critères d'évaluation en [cliquant ici](#).

### POURQUOI PARTICIPER ?

Les trois lauréats se verront offrir :

- La possibilité de participer à la phase 2 (européenne) du concours, dont la remise des prix aura lieu en mars 2023 pendant le salon SIFER à Lille.
- Une forte visibilité auprès des Donneurs d'Ordre Français et Européens.
- Une promotion auprès de l'ensemble du réseau ERCI et des membres d'i-Trans (site web, réseaux sociaux, communiqué de presse...)
- L'opportunité de promouvoir votre innovation et votre entité pendant le prochain événement annuel du pôle i-Trans « 2iD, i-Trans Innov'Day ».

### COMMENT PARTICIPER ?



N'attendez plus et envoyez-nous dès à présent vos candidatures par mail à l'adresse : [amelie.esperou@i-trans.org](mailto:amelie.esperou@i-trans.org)

*Le dépôt de candidature au concours suppose l'acceptation de ce règlement ([disponible ici](#)).  
Si vous avez des questions, contactez-nous : [amelie.esperou@i-trans.org](mailto:amelie.esperou@i-trans.org)*